

LA DUPLICITE DE LA NOTION DE SUBORDINATION SYNTAXIQUE: FORME ET RELATION

Hanne Leth Andersen

Université d'Aarhus

Abstract: The purpose of this communication is to present two forms of syntactic subordination, the first concerning the form of a semantic proposition, the other its relation to a hosting sentence. These two are not parallel parameters, but constitute a hierarchical system on a syntagmatic and a paradigmatic axis.

Résumé: Le but de cette communication est de présenter deux formes de subordination syntaxique, l'une liée à la *forme* d'une proposition sémantique, l'autre à sa *relation* à une proposition de base donnée, non pas comme des paramètres parallèles, mais comme un système de dégradation hiérarchique sur deux axes syntagmatique (relation) et paradigmatique (forme).

Mots clés: Syntaxe, subordination formelle, subordination relationnelle, emboîtement, hypotaxe, parataxe, intégration syntaxique, syndèse.

1. DEUX PARAMETRES DE SUBORDINATION SYNTAXIQUE

En différenciant dès le début deux sortes de subordination, l'une formelle, l'autre relationnelle, on évite à la fois des simplifications et des confusions. Il s'agit par exemple d'une simplification quand Christian Lehmann résume les six paramètres qu'il traite dans son article (1988), par un seul continuum allant de l'élaboration à la compression, puisque cela sous-entend que tous les paramètres sont parallèles.

Les deux paramètres de subordination syntaxique présentés ici correspondent à deux de ces paramètres et j'espère ainsi montrer l'avantage de les représenter comme étant d'un côté de nature paradigmique (la subordination formelle), de l'autre de nature syntagmatique (la subordination relationnelle).

La typologie générale de la subordination gagnerait par une clarification des notions et surtout des rapports entre les notions, ce qui peut à mon avis être fait par un schéma à deux dimensions. Le point de départ de cette réflexion est à la fois la typologie générale (Lehmann 1988, Raible 1992) et des études sur la subordination en français (Raible 1992, Koch 1995), mais je me propose uniquement de l'appliquer au français, trouvant important d'extraire de la typologie générale ce qui importe pour chaque langue.

Par la distinction entre forme et relation, il me semble possible de "réanalyser" et en même temps rendre plus accessibles certains paramètres ou continuums présentés dans les théories sur la combinaison de propositions sémantiques (prédicats) et d'interpréter certaines notions comme par exemple celles de juxtaposition et d'intégration syntaxique, par des notions qui à mon avis montrent plus clairement de quelle sorte de subordination syntaxique il s'agit.

Le schéma illustrant la duplicité argumentée aurait deux dimensions ou deux axes (cf. fig. 1). *L'axe vertical* serait celui de la subordination formelle. Par subordination formelle, j'entends la forme d'une proposition (sémantique) passant du verbe plein, exprimant temps, mode et personne, avec tous ses actants, par le verbe infini avec ses actants (y compris un éventuel sujet), à la nominalisation en tant que forme figée, sans expression de temps, mode ou personne, plus ou moins passive (mais dont les actants peuvent en principe être exprimés par des syntagmes prépositionnels comme épithètes¹).

L'axe horizontal du schéma serait celui de la subordination qui est l'expression de la relation entre deux propositions (prédications), de la parataxe à l'emboîtement. L'axe horizontal est un axe syntagmatique, dont les unités sont à analyser dans leur successivité.

1.1 La subordination formelle.

L'axe vertical, paradigmique, du schéma correspond au paramètre que Lehmann appelle *l'affaiblissement du caractère propositionnel*, puisqu'il s'agit là aussi de la réalisation de l'expression simple et non pas de son rapport à un contexte donné, l'unité sémantique (la prédication), qu'elle soit réalisée comme une proposition syntaxique à verbe fini, comme un verbe infini ou comme un nom, jouant un même rôle syntaxique par rapport à son contexte sur l'axe horizontal. Une structure avec verbe infini est traditionnellement analysée différemment selon qu'elle contient un sujet ou non. Dans l'analyse que je propose, le sujet est un actant qui peut être exprimé ou pas, tout comme l'objet ou l'objet indirect. Je ne fais donc pas ici de différence entre les structures dans 2b), qui au niveau de la subordination sont similaires. Ce qui distingue la structure dans les deux exemples: [*une fois arrivé*], *il ne part plus* et [*le chat parti*] *les souris dansent*, c'est uniquement le fait qu'il y a identité entre le

¹ Pour une étude des possibilités d'expression d'actants avec les substantifs "(dé)verbaux", cf. Stage (1997).

sujet (logique) de *arrivé* et de *part* et qu'il n'y en a pas entre *parti* et *dansent*: quand le sujet (logique) est le même, la syntaxe veut qu'on ne l'exprime pas deux fois, ce qui ne signifie pas que le participe passé n'ait pas de sujet. On analyse souvent le premier verbe infini comme un attribut libre, l'autre comme membre d'une construction absolue, analyse qui se base sur le nexus ou l'idée que le noyau de la proposition est une relation d'interdépendance entre un sujet et un prédicat: le centre de toute proposition syntaxique est une relation entre un sujet et un verbe, et la construction absolue s'en sépare par le simple fait que son verbe est infini (c'est donc un nexus secondaire). Or, selon l'analyse que je propose et qui reprend la vision de Tesnière, le verbe seul constitue le noyau syntaxique de la proposition et il n'y a donc pas de différence entre les relations de subordination qu'entretiennent les participes passés avec le verbe de la proposition surordonnée² dans les deux exemples ci-dessus. Si on peut préférer conserver la distinction entre deux constructions différentes, c'est pour enseigner de manière plus efficace l'accord du participe passé.

La nominalisation du verbe fini a pour résultat un substantif souvent appelé "verbal" ou "déverbal". M.A.K. Halliday décrit cette forme par le moyen de ce qu'il appelle "une métaphore grammaticale" (Halliday 1994): une proposition exprimée par une ou plusieurs nominalisations se construisant au cours d'un texte scientifique par exemple (*le verre se brise rapidement -> le bris rapide du verre*). Ce qui est perdu dans un processus de construction d'une métaphore grammaticale, c'est la relation temporelle, aspectuelle, modale et personnelle: il s'agit justement d'une généralisation.

1.2 La subordination relationnelle.

La subordination relationnelle, représentée sur l'axe horizontal, correspond au paramètre de la *dégradation hiérarchique* tel qu'il est présenté par Lehmann (1988), mais il se rapporte également à la typologie nexuelle de Foley et VanValin (1984, ch.6). Ces auteurs définissent ce qu'ils appellent la coordination, la subordination et la co-subordination par deux traits qui sont la dépendance et l'emboîtement. Dans un rapport de coordination (parataxe) il n'y a ni dépendance ni emboîtement, dans un rapport de subordination (emboîtement) il y a à la fois dépendance et emboîtement, alors que la co-subordination (hypotaxe) est caractérisée par la dépendance sans emboîtement. Il faut ensuite trouver un critère qui permette de définir l'emboîtement. Pour ma part, je propose deux critères différents pour une telle définition (permettant de distinguer entre hypotaxe et emboîtement): une proposition emboîtée (et également un verbe infini et un substantif verbal emboîtés) doit soit faire partie d'un syntagme (avoir la fonction d'épithète), soit constituer un membre valenciel³ par rapport au verbe de la proposition de base à laquelle elle se rapporte. Ainsi, je propose que des propositions ayant une fonction d'épithète par rapport à un substantif et des propositions se rapportant à un verbe et ayant donc une fonction d'objet ou d'objet indirect entrent dans un même rapport de subordination avec le terme surordonné: il s'agit dans les deux cas d'emboîtement.

² J'emploie le terme 'surordonné' pour désigner le noyau syntaxique auquel se rapporte un membre subordonné, réservant le terme 'principal' à la sémantique. C'est Klum (1975) qui a proposé le premier ce terme.

³ Déf. selon Herslund (1994).

Les propositions qu'on appelle traditionnellement "adverbiales" et qui ont une fonction syntaxique d'adverbial entrent dans un rapport d'hypotaxe avec le verbe surordonné, alors que les propositions qui ont une fonction de sujet ou d'objet par rapport au verbe surordonné sont emboîtées dans la structure déterminée par ce verbe. La distinction entre hypotaxe et emboîtement permet ainsi de distinguer syntaxiquement entre des propositions subordonnées obligatoires et facultatives, et il me semble qu'une telle distinction résout une partie du problème souvent évoqué qui consiste dans le fait que la notion de proposition subordonnée peut être trompeuse, étant donné que beaucoup de ces propositions contiennent des informations principales au niveau sémantique. Il s'avère que ce sont souvent justement les propositions emboîtées par rapport au verbe surordonné qui peuvent être d'importance principale au niveau sémantique.

Fig. 1

<i>Subordination formelle:</i>	<i>Subordination relationnelle:</i>		
	<i>1) Parataxe</i>	<i>2) Hypotaxe</i>	<i>3) Emboîtement</i>
<i>a) Verbe fini noyau exprimant temps, mode, aspect, personne</i>	l'un arrive et l'autre part	[dès que l'un arrive], l'autre part	l'un souhaite [que l'autre parte] il cherche le chat [qui est parti]
<i>b) Verbe infini</i>	arriver et partir	[(en) arrivant], il sourit [une fois arrivé], il ne part plus [le chat parti], les souris dansent	il souhaite [partir] il cherche le chat [parti]
<i>c) Nominalisation</i>	son arrivée et son départ		il souhaite [son départ]

2. DEUX DEGRES D'EMBOITEMENT

Ayant établi trois instances de subordination relationnelle: parataxe, hypotaxe et emboîtement, je voudrais proposer une distinction entre plusieurs degrés d'emboîtement correspondant aux verbes recteurs faibles et verbes recteurs forts⁴.

⁴ Terminologie proposée par Blanche-Benveniste (1989).

Fig. 2

	<i>Degrés d'emboîtement:</i>	
	<i>A</i>	<i>B</i>
<i>verbe fini</i>	l'un croit [que l'autre part]	l'un souhaite [que l'autre partie]
<i>verbe infini</i>	il croit [partir]	il souhaite [partir]
<i>nominalisation</i>	* il croit [son départ] ⁵	il souhaite [son départ]

Cette différenciation concerne le niveau d'intégration syntaxique, allant de la parataxe / coordination à l'emboîtement le plus marqué, et l'argumentation pour l'introduire repose sur les signes syntaxiques de la subordination, sur des différences de construction, et finalement sur la relation sémantique entre les deux propositions. Une proposition syntaxique à verbe fini emboîtée dans une structure où le verbe surordonné est un recteur fort, comporte deux marques de subordination: elle est introduite par la conjonction du subordination *que*, et son verbe est au subjonctif, ce qui n'est jamais le cas quand le verbe surordonné est un recteur faible. La construction s'avère également différente selon les capacités de réction du verbe surordonné, car en incise, les verbes recteurs forts demandent un pronom *le*, ce qui ne semble pas être le cas des verbes recteurs faibles, et la conjonction *que* ne peut pas être omise:

- A 1 L'autre part, il pense.
- B 1 Que l'autre partie, il le souhaite.
- B 2 * L'autre part(e), il le souhaite.

Ces faits syntaxiques peuvent être expliqués par le rapport sémantique entre les deux propositions, car du point de vue sémantique, la proposition principale dans A1 est bien "L'autre part", alors que dans B1, l'information principale est celle d'une volonté.

3. UNE TROISIEME DIMENSION: LA SYNDESE

La distinction entre différentes sortes de subordination: hypotaxe et emboîtement (à deux degrés) peut se montrer utile quand il s'agit d'analyser des exemples non courants par exemple en français parlé. J'ai déjà évoqué la distinction entre verbes recteurs forts et verbes recteurs faibles, pour dire qu'il est possible de distinguer entre deux degrés d'emboîtement.

⁵ Il faut bien distinguer deux verbes 'croire': un verbe de croyance ou de foi qui accepte un substantif comme objet indirect introduit par *à / en*, et un verbe d'opinion qui n'accepte pas une telle construction. C'est le verbe d'opinion qui est un verbe recteur faible.

Or, il me semble possible de distinguer en français parlé entre deux emplois de certains verbes recteurs faibles: dans leur emploi le plus courant (de réction faible), ils ont une proposition complétive dans leur réction, mais ils apparaissent également dans un emploi où à mon avis on ne peut pas parler de réction. Il s'agit d'exemples comme le suivant:

je crois c'est quatre mille exemplaires⁶

Il ne s'agit pas ici de réction et il n'est pas possible de placer cet emploi sous ce que j'ai défini comme emboîtement. L'analyse que je propose pour de tels exemples est la même que pour un exemple avec ce qu'on appelle traditionnellement une incise:

c'est quatre mille exemplaires je crois

Il s'agit dans les deux cas d'hypotaxe. La proposition *je crois* a dans les deux exemples ci-dessus la fonction d'adverbial (complément d'adverbe) par rapport à la proposition surordonnée, qui est aussi la proposition principale du point de vue de l'information.

Or, les deux propositions dans ces deux exemples, bien qu'il s'agisse du premier niveau de la subordination formelle, du noyau verbal à verbe fini (niveau a), ne sont pas introduites: il y a absence de conjonction. Ceci m'amène à l'introduction d'un troisième paramètre constituant une troisième dimension dans le schéma proposé (fig.1): celui de la *syndèse*. Il est possible, au premier niveau de la subordination formelle, de distinguer parataxe et hypotaxe et même éventuellement emboîtement sans conjonction.

Fig. 3

	<i>Subordination relationnelle:</i>		
	<i>1) Parataxe</i>	<i>2) Hypotaxe</i>	<i>3) Emboîtement</i>
<i>a) Verbe fini noyau exprimant temps, mode, aspect, personne</i>	quelqu'un arrive, quelqu'un part	[l'un arrive], l'autre part	(?) l'un souhaite [l'autre parte]

La distinction entre les deux exemples structuralement semblables en a1) et a2) se fait en langage parlé par l'intonation: en a1) montante, montante, en a2) montante, descendante. A l'écrit, c'est le contexte qui peut assurer une interprétation correcte d'exemples de ce genre.

Il est douteux qu'il existe même en français parlé des propositions emboîtées sans conjonction de subordination. Certains exemples chez Bauche (1946)⁷ indiquent que le

⁶ Cf. ma thèse sur la proposition parenthétique en français parlé (Andersen 1997).

français dit populaire dispose d'une telle structure: *Tu veux je vienne? Faut je m'en aille?* Il se peut qu'il s'agisse d'un phénomène dialectal.

4. CONCLUSION

La distinction proposée est une distinction déjà classique entre forme et relation. Les deux paramètres de la subordination syntaxique, la subordination formelle et la subordination relationnelle, ne sont pas parallèles, mais peuvent être combinés, ce qui permet de mieux différencier la trop vaste notion de subordination. A ces deux paramètres s'ajoute un troisième, celui de la syndèse, pertinent seulement pour le premier niveau de la subordination formelle, le noyau verbal à verbe fini. La différenciation et la visualisation de ces paramètres nous permet de mieux comprendre ce que peut être la subordination, et nous donne des mesures plus exactes dans la comparaison entre plusieurs étapes historiques, niveaux ou registres d'une même langue.

REFERENCES

- Andersen, Hanne Leth (1997). *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*. Thèse de Ph.D., Université de Copenhague, non publiée.
- Blanche-Benveniste, Claire (1989). Constructions verbales ‘en incise’ et rection faible des verbes. In *Recherches sur le français parlé*, n° 9, 53-73.
- Bauche, Henri (1920). *Le Langage Populaire*. Payot, Paris.
- Foley, William A. et Van Valin, Robert D. (1984). *Functional syntax and universal grammar*. Cambridge University Press.
- Halliday, M.A.K. (1994). *An Introduction to Functional Grammar*. Edward Arnold, London.
- Herslund, Michael (1994). Valence et relations grammaticales. *Linguistica XXIV*, 1, 109-117.
- Mélanges Lucien Tesnière* (Eds. Bojan Cop et al.).
- Koch, Peter (1995). Subordination, intégration syntaxique et ‘oralité’. *Etudes Romanes* 34, 13-42, *La subordination dans les langues romanes* (Hanne leth Andersen et Gunver Skytte (Eds.)).
- Klum, Arne (1975). Rapports temporels, modes d'action et problèmes connexes. *Studia Neophilologica*, vol. XLVII, 213-241.
- Lehmann, Christian (1988). Towards a typology of clause linkage. In: *Clause combining in grammar and discourse*, (John Haiman et Sandra A. Thompson (Eds.)) 181-225. Benjamins, Amsterdam / Philadelphia
- Raible, Wolfgang (1992). *Junktion*. Carl Winther, Heidelberg.
- Stage, Lilian (1997). La transposition des actants dans le syntagme nominal. *Revue Romane*, 32, 1, 51-86.

⁷ p.109 et p.124.